ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 686 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE les écoles de Mont-Saint-Hilaire sont remplies à pleine capacité et que certains jeunes sont même déplacés dans les écoles des municipalités voisines;

CONSIDÉRANT QUE ces jeunes peuvent, dans certains cas, être soumis à un temps de transport de près de deux heures par jour;

CONSIDÉRANT QUE ce temps de transport excessif peut entraîner une fatigue accrue chez les enfants concernés et mettre ainsi en péril leurs résultats scolaires;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucune garantie pour les élèves de demeurer dans la même école pendant leurs études primaires;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs fratries doivent être séparées dans différentes écoles, causant une grande problématique pour les parents et les enfants;

CONSIDÉRANT QU'il est primordial d'assurer une stabilité dans l'environnement des jeunes élèves afin de favoriser leur développement social et scolaire;

CONSIDÉRANT QUE de grands développements domiciliaires doivent débuter en 2017 dans le Village de la gare et les quartiers avoisinants, entraînant ainsi une augmentation significative des jeunes familles dans ce secteur dans les années à venir;

CONSIDÉRANT QUE suite au refus du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de construire une nouvelle école primaire à Mont-Saint-Hilaire, plusieurs jeunes familles ont manifesté leur désir de quitter la ville;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec d'autoriser sans délai la construction d'une nouvelle école dans le secteur de la gare à Mont-Saint-Hilaire afin de répondre aux besoins de la population.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Simon Jolin-Barrette
Député de Borduas

02/11/16.
Date de signature de l'extrait